



ACTIVITE 1.3.6 EVALUATION DES INDICATEURS DE SUIVI GIRE DANS LES PAYS MEDITERRANEENS SELECTIONNES (EGYPTE, JORDANIE & LIBAN)

NOTE DE SYNTHÈSE



NOTE DE SYNTHÈSE

La présente publication est le résultat d'une activité SWIM-SM pour tracer la situation actuelle du suivi de la mise en œuvre des concepts de GIRE dans trois pays cibles, à savoir l'Égypte, la Jordanie et le Liban. Cet effort a été conçu pour s'appuyer sur les informations fournies par de nombreuses institutions et entités nationales compétentes dans le domaine de l'eau. Elles ont été chargées de développer un ensemble d'indicateurs qui pourraient les aider à mieux suivre l'adaptation des concepts GIRE. L'objectif principal de cette activité est de mesurer le degré d'intégration de diverses dimensions de la GIRE et de tracer les interactions complexes entre ces trois dimensions lors du suivi de la mise en œuvre de la GIRE.

Cette publication ne doit être considérée que comme un point de départ et un outil malléable afin d'aider les pays partenaires du projet SWIM-SM qui souhaitent développer leur propre programme national de suivi à l'aide d'indicateurs aptes à mesurer les progrès par rapport aux principes de la GIRE. Pour cela il est important de noter qu'aucun ensemble d'indicateurs GIRE n'est fixe ou ne saurait être final et/ou définitif. Chaque pays partenaire de SWIM doit développer et identifier ses indicateurs nationaux de mise en œuvre de GIRE dans le temps pour répondre à ses propres spécificités sur la base de ses priorités et des ressources disponibles.

Un autre objectif de cette activité est d'inspirer, de motiver et également de jeter les bases pour continuer le travail en développant et testant un certain nombre d'indicateurs de mise en œuvre de la GIRE, tout en profitant du nouveau mécanisme SWIM-II approuvé par l'UE, en particulier par les gouvernements nationaux. Nous prévoyons que les pays partenaires de SWIM tireront parti des résultats, de l'analyse, des conclusions et des recommandations figurant dans cette publication pour pousser davantage le travail de développement de systèmes de suivi pour tracer la mise en œuvre des concepts de la GIRE en intégrant leurs propres perceptions uniques à ce qui a déjà été présenté.

Dans un effort pour matérialiser les objectifs mentionnés ci-dessus, SWIM-SM a évalué les systèmes GIRE actuels de suivi utilisés dans les 3 pays partenaires de SWIM ciblés. Cette évaluation a apporté une réponse quant aux outils et méthodes des 3 pays partenaires sélectionnés – sont-ils crédibles pour tracer leur performance dans le secteur de l'eau dans un contexte intégré à intervalles réguliers grâce à l'utilisation d'un ensemble d'indicateurs GIRE mesurables qui soutiennent le processus national de prise de décision de développement durable.

L'approche utilisée pour atteindre ces objectifs s'appuyait sur le développement d'un questionnaire détaillé (Annexe I) pour rassembler les informations adéquates de chacun des trois pays cibles SWIM SM. L'expert principal de SWIM-SM a sélectionné et compilé les indicateurs d'orientation de la GIRE développés par des organisations internationales et régionales dans un ensemble de documents. Après avoir recueilli ces informations, il fut procédé à une comparaison pour mettre en parallèle les indicateurs GIRE listés dans la



documentation et ceux disponibles actuellement, suivis et rapportés par les trois pays SWIM ciblés.

Le questionnaire était composé de cinq sous-groupes de questions. Chacun des sous-groupes se compose d'un certain nombre de questions. Chaque question a été conçue pour mener au développement d'un indicateur de mise en œuvre GIRE. Cet ensemble d'indicateurs, listé dans l'Annexe I, a été sélectionné pour sa pertinence par rapport aux concepts GIRE et parce que ces indicateurs décrivent les principales questions relatives à l'eau. Ce processus de sélection dépendait aussi des facteurs comme la mesurabilité des indicateurs comprenant leur faisabilité technico-économique et leur acceptabilité.

Ce questionnaire s'adressait aux responsables de l'eau responsables dans les institutions adéquates d'eau de la planification et du suivi de l'eau. Parmi elles, les quatre institutions suivantes (ou leur équivalent) dans chacun des trois pays ciblés :

1. Ministère de l'eau et de l'irrigation / Direction du suivi et des études sur les ressources d'eau.
2. Ministère de l'environnement / Direction du suivi et de l'évaluation.
3. Ministère du plan et de la coopération internationale / division du développement durable.
4. Département des statistiques / Division des statistiques environnementales.

De cette étude il ressort que :

1. Il n'existe pas encore de norme de mécanisme de suivi pour la mise en œuvre de la GIRE dans les trois pays SWIM-SM cibles choisis alors qu'un système de suivi pour mesurer les progrès dans la gestion des ressources en eau en tant que secteur séparé est bien établi dans ces trois pays cibles. Les mécanismes d'intégration des aspects socio-économiques et environnementaux dans la gestion des ressources en eaux ne sont pas encore développés pour suivre les progrès vers la mise en œuvre des concepts de la GIRE.
2. Actuellement aucun mécanisme n'est en place qui permettrait aux pays cibles de rapporter et partager les informations relatives à leurs progrès en ce qui concerne la mise en œuvre de la GIRE. Toutefois, un mécanisme conventionnel pour rapporter la gestion des ressources en eaux en tant que secteur séparé existe bien.
3. Il y a une insuffisance grave dans la génération, la compilation, l'analyse et le partage des données systématiques couvrant les aspects fondamentaux de la GIRE comme les dimensions économiques, sociales ou, dans une moindre mesure, environnementales liées à la gestion des ressources en eaux.
4. Les trois pays cibles ont montré quelques progrès dans l'établissement d'un environnement favorable pour mettre en œuvre la GIRE par le biais du développement des politiques, d'amendements des législations et de réformes de certaines institutions.



Cependant les politiques et lois nationales relatives à l'eau dans les pays cibles reflètent quelques principes de base de la GIRE uniquement.

5. La récupération des coûts et le retour économique, en particulier, ne sont pas des éléments forts dans la gestion des ressources en eau et ce dans aucun des trois pays cibles.
6. Tous les retours des questionnaires indiquaient que des données et des informations adéquates sont déjà disponibles pour une gestion traditionnelle des ressources en eaux. Le problème semble être d'abord l'accessibilité et l'échange de ces informations par les décideurs et faiseurs de politique et ensuite, la sélection, l'analyse, l'interprétation et l'utilisation adéquates des informations de manière précieuse pour les décideurs et les parties prenantes.
7. Il y a d'autres preuves et observations qui ressortent de cette analyse des questionnaires qui prouvent que les trois pays SWIM cibles n'ont pas passé suffisamment de temps, ou pas mis de ressources importantes dans le développement des protocoles de suivi et d'évaluation de la GIRE. En outre, les parties prenantes n'ont pas souvent été impliquées ni dans le suivi et l'évaluation, ni dans l'établissement de normes et d'indicateurs pour suivre la mise en œuvre des principes de la GIRE. Le manque d'un système de suivi et d'évaluation adéquat et le rôle limité des parties prenantes pourraient expliquer les progrès lents dans la mise en œuvre des principes de la GIRE.
8. Les données primaires concernant la gestion traditionnelle des ressources en eaux nécessaires pour alimenter des indicateurs GIRE sont disponibles en général dans les trois pays cibles. Mais cette richesse d'informations n'est pas investie dans le développement d'indicateurs bien structurés pour soutenir le processus de prise de décision pour la gestion durable des ressources en eau.
9. Dans les pays SWIM-SM cibles, les concepts de GIRE sont déjà prévus et certaines réformes sont soit achevées, soit en cours d'achèvement. Ce qui reste est le développement d'un ensemble d'indicateurs pour suivre la mise en œuvre des concepts de GIRE, y compris l'incorporation des dimensions socio-économiques et environnementales de manière équilibrée.
10. Les informations récoltées sont une preuve claire que la gestion des ressources en eau dans les trois pays cibles ne prend pas en compte de manière adéquate l'optimisation de sa valeur économique et/ou la maximisation de la retombée économique des ressources disponibles en eaux. C'est une sérieuse indication qu'un principe essentiel et un pilier vital GIRE est négligé dans la gestion des ressources en eaux.